

**TITRE : Stages cliniques obligatoires de l'externat en milieu rural -  
Politique**

NUMÉRO DE LA DEMANDE AU SÉNAT : 2022-MED-UGRD-04

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 15 janvier 2009

RÉVISION : 13 septembre 2022

APPROBATION PAR : Comité du programme d'études de premier cycle

DATES : Janvier 2005 ; 11 décembre 2008; 23 juin 2022

APPROBATION PAR : Conseil de la Faculté

DATES : 5 décembre 2006; 17 décembre 2008; August 29, 2022

APPROBATION PAR : Comité des études de premier cycle

DATE : 15 janvier 2007; 8 septembre 2022

APPROBATION PAR : Comité exécutif du Sénat

DATE : 15 janvier 2009; 13 septembre 2022

## Table des matières

RAISON D'ÊTRE.....	2
PROPOSITION.....	2

## RAISON D'ÊTRE

La proposition d'un stage clinique obligatoire en milieu rural/communautaire pour les étudiantes et étudiants de l'externat (3e et 4e années du programme de médecine) avait pour but de répondre aux exigences de l'agrément et aux besoins actuels et prévus de la société. La Faculté est responsable envers la société de former suffisamment de médecins généralistes et spécialistes pouvant prodiguer une gamme de soins complets à la population canadienne. Les normes d'agrément exigent que les étudiants possèdent de l'expérience clinique en médecine familiale (soins primaires) et dans les domaines de spécialités générales. Les étudiants doivent aussi comprendre en quoi consiste la prestation des soins à tous les niveaux avant d'obtenir leur permis d'exercice. De plus, il est prouvé qu'une expérience en milieu rural/communautaire attire davantage d'étudiants en médecine familiale et dans des spécialités médicales et chirurgicales dites générales et favorise le recrutement de médecins dans ces collectivités. Les apprenants en médecine qui font des stages en région et dans les collectivités sous-desservies sont exposés à un grand nombre de situations cliniques et à des occasions d'apprentissage qui peuvent répondre aux objectifs d'apprentissage du programme d'études médicales de premier cycle ou les dépasser. L'Ontario et les autres provinces ont accès à un excellent bassin de précepteurs en milieu rural/communautaire et dans les collectivités ainsi qu'à des réseaux d'éducation médicale régionalisée (EMR).

## PROPOSITION

En commençant avec la promotion de 2007, les étudiants de l'externat doivent faire un stage d'au moins 4 semaines consécutives en milieu rural/communautaire au Canada avant d'obtenir leur diplôme. L'un des choix de stage doit être désigné comme stage en milieu rural/communautaire qu'ils peuvent faire habituellement au cours d'un de leurs stages obligatoires de 3e année et parfois en 4e année. Afin d'être admissible au placement EMR obligatoire de 3e année, le nom de l'étudiant ne doit pas figurer sur la liste active des étudiants en difficulté. Toute exception à la désignation susmentionnée peut être approuvée uniquement par le Comité principal des promotions. Les étudiants feront leur stage en milieu rural/communautaire en Ontario, sauf les étudiants du Consortium national de formation en santé (CNFS). Le Bureau de l'éducation médicale régionalisée a mis sur pied des stages dans les réseaux d'ERM pour la plupart des stages obligatoires. Les étudiants de 4e année peuvent choisir n'importe quel stage clinique offert dans les réseaux d'EMR. Les réseaux d'EMR ont une plus grande capacité de placer des étudiants en médecine familiale que dans des spécialités, car la plupart des médecins en milieu communautaire sont des médecins de famille. Conformément à la mission de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, cette dernière a formé un partenariat avec ERMEP. La majorité des étudiants d'Ottawa obtiendront un stage dans le réseau ERMEP. Voici les autres réseaux d'EMR et les bureaux d'ERM dans les écoles de médecine de l'Ontario : Rural Ontario Medical Program (ROMP), École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO) et Schulich Office of Distributed Education.